

Le Jour, 1953

6 Décembre 1953

PROSE LIBANAISE : A PROPOS D'UN LIBELLE

Qu'un scribe américain soit l'auteur du Libellé intitulé : « Moslem Lebanon to-day » nous n'en contestons pas la possibilité ; mais après avoir lu dans l'original anglais ce texte inhumain, il nous semble que cet Américain a prêté sa plume, s'il l'a fait, à une ou plusieurs personnes non-américaines fermées aux réalités de l'histoire et inspirées par le préjugé passionné.

Pour mesurer le ridicule de l'argumentation, il suffit de réfléchir à ce qui, dans la brochure, est dit de la législation libanaise des loyers. Cette législation née de la dernière guerre, l'auteur la prétend faite contre l'Islam. Elle a pourtant son équivalent dans tous les pays du monde.

Le fait d'en discuter le principe de façon aussi puérile atteste que l'inspirateur du libellé, sinon son rédacteur, n'est pas un Américain. Cette législation atteint, pour des raisons de fait, les propriétaires chrétiens, petits et grands, sûrement plus que leurs congénères musulmans. En 1939, les chrétiens, à Beyrouth, où les loyers comptent le plus, étaient manifestement le plus grand nombre. Et depuis la fin de la guerre, sous le régime de la liberté, on ne saurait nier que les Arabes de toutes les nationalités sont devenus dans des proportions impressionnantes propriétaires au Liban.

L'auteur de « Moslem Lebanon to-day » se plaint un peu plus loin que Beyrouth, qui fut une ville à majorité musulmane autrefois, soit devenue une ville à majorité chrétienne. Veut-il par hasard que nous lui rappelions que Constantinople fut une ville chrétienne ?

Mais nous ne parlons de ces choses qu'en nous en excusant ; Il nous semblait qu'un tel débat ne pouvait appartenir qu'au lointain passé et que dix mille kilomètres carrés de territoire, reconnus aux minorités libanaises de toutes les confessions sur les immensités de l'Asie, ne seraient jamais discutés et disputés sous le signe de l'Islam universel.

MIEUX QUE TOUS LES AUTRES PAYS DE LA LIGUE ARABE, LE LIBAN DEFEND LE MONDE ARABE CONTRE SES PROPRES INCOHERENCES ET SES PROPRES FAIBLESSES. MIEUX QUE TOUS LES AUTRES IL LE DEFEND EN FACE D'ISRAEL. Comment ce petit pays, aussi ancien que l'histoire, ne défendrait-il pas sa personnalité indestructible et sa raison d'être ?

Pour l'honneur de la raison et du cœur humain, des musulmans libanais parmi les plus éminents se sont élevés contre ce que nous pourrions appeler légitimement une agression. Pour nous, le libellé en question n'est qu'un instrument de discorde que chrétiens et musulmans libanais doivent repousser avec mépris. Car la fraternité pour laquelle nous luttons inspirant d'une loi supérieure d'amour, nous permettrait d'espérer qu'il ne se

trouverait personne sur ce territoire pour le trahir dans l'anonymat et d'aussi cynique façon.

Si l'on voulait en tout cas ramener le Liban actuel à une formule apparentée à celle d'il y a près de cent ans, on ne s'y perdrait pas autrement ; car, notre âge, s'il est celui des remembrements, est aussi celui qui invoque le plus le droit des minorités et la dignité humaine.

Sous quel régime et dans quel pays arabe d'obédience sunnite, les Chiites par exemple, ont-ils été traités comme ils sont traités au Liban aujourd'hui, et que pourrions-nous dire (et que ne pourrions-nous pas dire) des Chiites en Iraq, ou des Alaouites en Syrie ?

Car on vit de réalités et non point de légendes. Quand l'Islam a son grand homme au Liban, il le montre ; et nous ne demandons pas mieux que de le voir et de l'honorer le premier. Mais voici qu'on nous assujettit à la représentation confessionnelle la plus étroite et la plus dérisoire allant jusqu'à compter, un à un, les gendarmes et les plantons.

Lorsque tous les matins, à 7 heures, prenant les nouvelles en langue arabe, nous nous préparons à cette audition par l'audition chantée d'une sourate du Coran, nous n'avons pas l'impression que le Liban manque à son devoir vis-à-vis de l'Islam et qu'il ne remplit pas son devoir de pays des libertés dans le respect total des croyances.

Mais comment veut-on que le Liban progresse avec les dosages étriqués qu'on lui impose : et ce manque de largeur de vues qui rend notre administration impotente ?

Nous sommes en droit d'attendre de nos compatriotes musulmans la compréhension la plus large et que le Président du Conseil, au Liban, ne soit pas lui-même prisonnier des statistiques quotidiennes de sa communauté. La remarque vaut d'ailleurs pour toutes les communautés libanaises.

Nous sommes ici le refuge naturel des persécutés en même temps que le plus beau pays sous le ciel ; les syriens eux-mêmes, quand des malheurs politiques les exilent savent le prix de l'hospitalité libanaise. **ET NOUS N'AVONS PAS D'AUTRE AMBITION QUE DE PERPETUER UN LIBAN QUI AFFIRME DEPUIS CINQUANTE SIECLES UNE PERSONNALITE INDESTRUCTIBLE.**

Notre souhait est que les minorités chrétiennes dans les autres pays arabes soient traitées dans l'esprit d'égalité qui est la règle au Liban ; mais notre souhait aussi est que le monde arabe tout entier comprenne à la fin que sa propre conservation se subordonne de nos jours à une connaissance plus profonde du reste du monde.

Quand la Syrie sera menacée, ce n'est sûrement pas l'Indonésie qui la sauvera. Et, de toute évidence, ce n'est pas le Pakistan qui sauvera Jérusalem. C'est assez dresser l'une contre l'autre, les deux plus grandes religions spirituelles de l'univers. Le Liban ne serait que le lieu où elles se rencontrent le plus intimement sur la planète que cela suffirait pour le faire durer jusqu'à l'éternité.

Nous demandons à tous les Libanais, chrétiens et musulmans, d'élever leurs pensées et leur cœur, au-delà même du monde arabe jusqu'aux dimensions de la terre entière et de se reconnaître solidairement une mission dans un monde travaillé par l'envie et par l'orgueil, dans un monde désaxé.